

## LINGUISTIQUE TEXTUELLE ET LOGIQUE NATURELLE : L'ANALYSE RHÉTORIQUE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Thierry HERMAN, Université de Neuchâtel et de Bruxelles

Thierry@thierryherman.ch

Le nom de Jean-Blaise Grize figure, je pense, dans toutes les références bibliographiques de mes écrits universitaires. Les concepts de schématisation, d'images et de représentations ainsi que les cinq postulats qui fondent sa vision de la communication (Grize 1990, 1996) sont des références sur lesquelles je m'appuie sans cesse et avec bonheur. Aussi, ce texte se veut d'abord et avant tout un hommage à un défricheur, à un passeur, à un innovateur. Et à un professeur pratiquant avec succès l'interdisciplinarité – le fameux séminaire BCG (Bresson, Culioli, Grize) est resté célèbre. C'est bien d'interdisciplinarité dont il sera question dans cette communication.

Jean-Blaise Grize le sait bien, dès lors que l'on veut étudier de près une schématisation, c'est-à-dire une représentation discursive qui cristallise en objets de discours et autres prédications un nombre insensé de variables et de contraintes provenant de la pensée, de la situation, de la société, de la culture, on est forcément confronté à l'interdisciplinarité. Or, mon accroche disciplinaire de référence, l'analyse du discours (AD) est souvent décrite comme un carrefour interdisciplinaire (Maingueneau 1995). Il est vrai que les sciences humaines nous imposent une confrontation, quelle que soit la discipline dont on est issu, au texte, que l'on peut négocier de différentes manières. La linguistique constitue évidemment une voie royale, en particulier la linguistique textuelle, mais d'autres avenues y mènent, la logique, en particulier la logique naturelle, la psychologie, la sociologie, ou par exemple cet embranchement que j'appelle l'analyse rhétorique des discours. La présente contribution a trois objectifs : l'un est de plaider pour le dialogue interdisciplinaire entre la rhétorique et l'analyse de discours, le second est de montrer le dialogue interdisciplinaire entre la logique naturelle et la rhétorique, le troisième est d'exercer ces échanges disciplinaires sur le fameux Appel du 18 juin 1940 de Charles de Gaulle.

Parler d'analyse rhétorique des discours exige une forme de posture ou de disposition d'esprit par rapport à un objet discursif qui n'est pas du tout la même que de parler d'« analyse des discours rhétoriques ». Il s'agit de comprendre de quelle manière la rhétorique facilite ou, plus exactement, enrichit la tâche herméneutique, qui est au centre de l'analyse du discours : « Le problème de l'interprétation est au centre des sciences sociales, et y prend une place croissante, aussi bien en histoire, en sociologie, en archéologie, etc. » (Salanskis et Raster 1997 :3). Il s'agit ensuite de refuser une dissociation trop évidente entre un objet rhétorique et une méthodologie propre à l'AD. Il s'agit enfin de ne pas fermer la porte à d'autres éclairages sur des objets discursifs. Même si l'éclairage rhétorique sera accentué, parce que particulièrement pertinent et sous-exploité, il ne s'agit pas non plus d'opérer une rhétorisation phagocytant l'AD alors que l'AD s'enrichit précisément des différents regards disciplinaires.

Les outils que la rhétorique aristotélicienne nous a laissés – ethos, pathos, logos ; délibératif, épideictique et judiciaire ; la notion de cité et d'homonoïa (la rationalité collective), la notion d'atopos (Danblon 2002), la dispositio – sont des formidables instruments herméneutiques qui demandent toutefois d'être retravaillés dans une perspective contemporaine. Le retour de la rhétorique ne doit pas passer, selon François Rastier, par « la simple importation de concepts et de catégories héritées de la rhétorique, mais plutôt par la description linguistique des phénomènes dont traitait la rhétorique » (1994 : 100). Par exemple, pour traiter de la question de l'ethos ou de la mise en scène de soi dans le discours, il est possible de s'appuyer sur la question des représentations mentales et des images discursives de Jean-Blaise Grize, sur les indices de la polyphonie et du dialogisme bakhtinien (Herman 2005). Le but n'est pas de rénover ces outils pour le plaisir de la rénovation, mais parce qu'ils ont un potentiel explicatif considérable sur des corpus variés : discours politiques, journalistiques, publicitaires.

## 1. Rhétorique et logique naturelle

En relisant « De la logique à l'argumentation » (Grize 1982), « Logique et langage » (Grize 1990), et « Logique naturelle et communications » (Grize 1996), on est surpris de la parenté disciplinaire entre rhétorique et logique naturelle. Non dans les méthodes d'analyse, mais dans les fondations épistémologiques. En parcourant l'index des notions des livres cités, on découvre à chaque fois une entrée rhétorique. Les mentions sont relativement rares, mais elles laissent paraître que Jean-Blaise Grize est au fond plus proche d'Aristote que, paradoxalement la Nouvelle rhétorique de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (1958). En effet, plusieurs théoriciens comme Christian Plantin ou Michel Meyer par exemple, ont souligné que la vision de l'argumentation de Perelman est focalisée sur le logos :

La rhétorique ainsi décrite [par Perelman] est clairement réduite à l'argumentation, une forme de raisonnement qui cherche à persuader. Les références à l'art oratoire – la parole publique – apparaissent absentes ici, comme l'est le rôle des passions ou toute notion de style ou d'ornementation littéraire ; la rhétorique, dans cette optique, apparaît comme « rationnelle ». (Meyer 1999 : 328)

La conception qu'a Jean-Blaise Grize de l'argumentation semble visiblement plus ouverte que celle de Perelman à des aspects moins rationnels et plus affectifs. On peut même admettre que ce qu'il nomme l'argumentation correspond assez exactement à la rhétorique lorsqu'il l'envisage comme un complexe de deux composantes : « une composante explicative, faite de raisonnements. Une composante séductrice, faite de ce que j'appellerais des éclairages<sup>1</sup> » (1982 : 24). Dans « Vers une psycho-logique » (1967, in Grize 1982), Jean-Blaise Grize affirme « Reste la science de l'argumentation, la rhétorique » avant d'affirmer que la tentative de revivifier la rhétorique par Perelman et Olbrechts-Tyteca est « passé à côté de son objet » (1982 : 127), car trop abstraite et pas assez ouverte à des dimensions psychologiques ou sociologiques – on retrouve cette fameuse interdisciplinarité. Rappelons – et cela rend les choses aussi compliquées pour la logique naturelle que pour le linguiste qui se pique de rhétorique – la nécessité de « tenir compte des contraintes qui résultent des situations d'interlocution, situation de nature toujours historico-sociales et qui finissent par déterminer largement les

---

<sup>1</sup> On peut juger de la parenté entre les phénomènes d'éclairages et la rhétorique par cette citation : « Les mécanismes d'éclairage appartiennent ainsi à l'ordre de la rhétorique au sens large et parfois même technique du terme » (Grize 1990 : 49)

"besoins" et les "styles" » (Grize 1982 : 51). Dans « Réflexions pour une recherche sur l'argumentation » (1970 in 1982), Jean-Blaise Grize affirme les différences avec Perelman ; d'une part, sur la finalité : réflexion philosophique pour l'école de Bruxelles, exploration de « processus de nature logique » pour l'école de Neuchâtel ; d'autre part, sur les conséquences : cadre théorique comme fin en soi pour Perelman et comme instrument révisable et ajustable pour le Centre de recherches Sémiologiques, qui travaille à une « science théorique de certains discours pratiques » (1982 : 187). Dans *Logique et langage* enfin, Jean-Blaise Grize évoque ethos, logos et pathos pour affirmer « Si j'insiste un peu, c'est qu'il s'agit là d'aspects que la logique naturelle cherche à reprendre à son compte » (1990 : 16). Il s'agit donc d'un révélateur phagocytage en règle qui est clairement restitué plus loin avec la question des éclairages pour lesquels Jean-Blaise Grize affirme dans le style fait de modestie et d'humour qui lui est propre, « ne rien inventer si ce n'est la métaphore elle-même ». Dans un savoureux épilogue de *Logique et langage*, la paternité aristotélicienne est claire : « ce ne sont que quelques lambeaux de sa rhétorique dont il a été question » (1990 : 134).

L'ouverture manifeste à des questions de rhétorique large, la filiation aristotélicienne assumée de la logique naturelle se heurtent toutefois à deux opérations d'ancrage  $\alpha$  (pour reprendre les outils de la logique naturelle) qui me semblent paradoxales. La première réside dans l'appellation « logique ». Alors que la rhétorique est fondamentalement, pour le dernier et remarquable ouvrage de Marc Angenot, « Dialogues de sourds », *antilogique*. Par ailleurs, les ouvrages séminaux de Toulmin et Perelman ne visaient-ils pas à s'affranchir de la logique mathématique (Plantin 1990) ? Il me paraît difficile pour la logique naturelle de réussir à communiquer le message qu'il s'agit d'une logique au sens large, « qui se préoccupe des procédés de pensée qui permettent d'élaborer des contenus et de les relier les uns aux autres » (Grize 1996 : 80). Jean-Blaise Grize s'est souvent expliqué sur cette désignation, dont il dit, dans un article de 2004, qu'elle était « un peu maladroit[e] peut-être » (2004b :23). On reconnaît là sa modestie coutumière. L'autre opération  $\alpha$  paradoxale est dans le choix de la métaphore « éclairage » qui est certes lumineuse, mais qui laisse entendre un travail qui se situe en coulisse de la mise en scène discursive qu'est la schématisation. Ainsi, dire qu'il y a d'un côté les raisonnements, la démarche explicative et de l'autre une composante séductrice faite d'éclairages induit une dissociation possible entre ce qui est en lumière – les raisonnements, l'argumentation, les référents – et la lumière qui donne une couleur à ces référents. Une telle schématisation des choses donne l'impression d'un centre – le logos – et d'une périphérie – ethos, pathos – quand bien même c'est bien souvent la manière d'éclairer qui est centrale dans le processus d'adhésion à des propos. Et Jean-Blaise Grize le montre bien – par exemple avec « Laissez venir à moi les petits enfants » provoquant des sentiments très différents selon la personne – Jésus-Christ ou l'ogre – qui prononce l'injonction (Grize 2004a).

Hormis la relative ambiguïté de ces choix terminologiques, il nous semble difficile d'être au plus proche du cœur même de la rhétorique lorsque Jean-Blaise Grize affirme « Il s'ensuit qu'une argumentation ne persuade pas par elle-même, mais qu'elle conduit le destinataire à se persuader lui-même » (2004a :43). Ce propos me paraît très éclairant. Il va m'amener à la question particulière de l'argumentation et de définir comment, depuis un point de vue qui se situe dans les sciences du langage, je vois la rhétorique.

## 2. Approche de la rhétorique

L'une des approches les plus évidentes de la rhétorique est de la considérer comme l'art de persuader par le discours. Marc Angenot a pris le contre-pied de cette doxa en montrant que dans la plupart des discours ordinaires, on ne peut que constater la faillite du but supposé de la rhétorique. Il montre qu'il est nettement plus heuristique et moins vain de considérer qu'il existe des rationalités diverses dans différents milieux plutôt qu'une seule raison désincarnée. En outre, de nombreux travaux de psychologie montrent notre grande faillibilité humaine et une raison irrémédiablement incarnée dans de l'approximatif. D'où une rhétorique « engluée dans la langue commune et dans le social » (Angenot 2008 :33) où la raison se fait bricoleuse et pour laquelle il semble « optimiste » et « irréaliste » (Angenot 2008 : 81) de procéder à l'évaluation de la validité ou de la rationalité de l'argument en pleine abstraction des motifs psychologiques et sociologiques qui conduisent nécessairement au flou. « Il y a autre chose dans la tête de l'homme que dans les *Principia Mathematica* », dit sobrement Jean-Blaise Grize (1992 : 50).

La première dimension de la rhétorique à relever est celle d'une *rhétorique non-stigmatisante, parce qu'intrinsèquement enracinée dans des zones grises du raisonnement et dans une logique du probable*. Soit le contraire de ce que l'on trouve dans les manuels de logique informelle, dans la pragma-dialectique amstellodamoise ou, évidemment, dans la logique formelle, qui se préoccupent de déterminer les raisonnements valides ou non-valides selon toute une série de critères. Cela n'implique aucunement une posture de rejet des normes, ne serait-ce que comme idéal magnifiquement inaccessible du débat, mais un refus d'entrer dans le jeu des prescriptions que ces normes convoquent à leur suite.

La seconde dimension sur laquelle je me fonde est que la *rhétorique s'inscrit dans un territoire social pour viser à l'adhésion d'un auditoire particulier*. La rhétorique offre une *proposition* qui s'incarne dans un territoire qui peut être aussi bien la Cité géographique que la Cité symbolique. A la lumière des travaux sur l'épidictique de Marc Dominicy et Madeleine Frédéric (2001) entre autres, puis à la lecture du paradoxe de la faillite du persuasif que relève Marc Angenot (2008), il nous semble contre-productif de faire de la persuasion un élément intrinsèque de premier rang de définition de la rhétorique. J'y vois un écho net avec l'idée de Jean-Blaise Grize, selon laquelle une argumentation ne persuade pas, mais peut conduire le destinataire à se persuader lui-même.

Dans un tel cadre, la rhétorique n'est pas forcément argumentée<sup>2</sup> et elle n'implique pas un questionnement normatif. Elle se positionne dès lors comme une discipline qui s'acharne à décrire plutôt qu'à prescrire et qui veut comprendre comment le texte peut être compris. En ce sens, elle est fondamentalement proche de la logique naturelle et ne diffère que par la méthode. C'est donc avec la méthode rhétorique, combinée avec les outils de la linguistique textuelle et de l'analyse des discours que j'analyserai, à titre d'illustration, l'Appel du 18 juin.

---

<sup>2</sup> L'adhésion à une opinion peut être provoquée sans argumentation, car l'opinion est accueillie dans un contexte social déjà favorable à l'opinion défendue.

### 3. L'appel du 18 juin 1940

Nous n'analyserons ici que ce que l'on peut appeler la préface de l'Appel du 18 juin. Tout le texte est orienté par cet acte de discours crucial qui est d'appeler les soldats et les ingénieurs français à désertre pour rejoindre de Gaulle. On imagine sans peine l'importance de l'acte et les conditions de succès de l'Appel doivent beaucoup à des convictions et à des situations personnelles qui permettent d'y répondre propres à l'auditoire visé, mais aussi à une manière d'argumenter qui légitime l'Appel, qui le rend possible, ce qui présuppose une croyance en un renversement de la situation sur le plan de la guerre. Comment instiller cette croyance que le dernier mot n'est pas dit ? De Gaulle utilise différentes stratégies que nous allons détailler<sup>3</sup>.

(1) Les chefs, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

L'entrée en matière *ex abrupto*, sans exorde, sera un trait récurrent des discours gaulliens. Cette narration (au sens rhétorique du terme), sous l'apparence de simples faits relatés, n'en est pas moins une entrée en matière déjà orientée vers la disqualification du gouvernement. Cela signifie que l'on trouve là une dimension argumentative qui échappe à la plupart des écoles de l'argumentation. Il y a parfois plus de choses dans le langage qu'il n'est rêvé dans nos théories...

En surface, on a affaire en apparence à un énoncé factuel et descriptif. Mais si on étudie cet énoncé en relation directe avec ce que Michel Pécheux appelle à juste titre les conditions de production, il y a là des éclairages qui sont susceptibles de modifier notre représentation des choses.

Il en est ainsi de la désignation de Pétain à travers un collectif « les chefs » ; cette opération d'ancrage  $\alpha$  surprend. Historiquement, le président Lebrun a demandé au Maréchal Pétain de former un gouvernement. Ne pas mentionner le nom propre du prestigieux Maréchal peut déjà être lu comme un signe de dénégation de son pouvoir. Utiliser en outre abusivement le pluriel renvoie à une forme de préconstruit culturel que l'on connaît assez bien lorsque des chefs militaires prennent le pouvoir. Cette idée, diffuse, d'un *pronunciamiento* militaire est mise en scène grâce à l'ambiguïté du verbe « former » qui peut aussi bien signifier créer un Etat nouveau ou nommer des ministres. Il en résulte une lecture selon laquelle le pouvoir a été ravi par les chefs et non donné au Maréchal Pétain. La formation *ex abrupto* d'un nouveau gouvernement français, sans que l'on sache pleinement d'où vient la demande, renvoie d'un point de vue dialogique à l'appel de Pétain, qui, lui, commence clairement par « A l'appel de M. le président de la République ». Ce décalage de texte à texte exacerbe l'opinion sous-jacente que propose de Gaulle : le gouvernement Pétain est illégitime.

La circonstancielle « depuis de nombreuses années », donne une précision qui paraît inutile dans l'économie du propos, surtout dans cette position syntaxique où elle focalise l'attention par la rupture qu'elle introduit dans la relative. Cette insistance étrange demande du coup à être interprétée. Pourquoi amener cette précision d'apparence accessoire tellement tôt qu'il est nécessaire d'interrompre la relative

---

<sup>3</sup> L'Appel du 18 juin est analysé dans des termes proches dans Herman (2005) et Herman (2008). L'analyse proposée ici est toutefois remaniée et ajustée au thème de cet ouvrage.

entamée? Pourquoi sinon pour que l'on puisse en inférer que l'opération  $\rho_1$  en cours les « nombreuses années » sont à charge des chefs plutôt qu'une allégeance par rapport à l'expérience de ces vieux militaires ? La suite du discours montrera de fait que les conceptions militaires des anciens chefs sont dépassées. Il faut donc comprendre le détachement de cette circonstancielle comme l'indice d'un caractère disqualifiant. Le manuscrit semble appuyer cette analyse :

~~Un Le gouvernement français vient de se former dans l'angoisse tumultueuse de Bordeaux.~~

~~Les chefs des armées françaises viennent de former un gouvernement pour~~

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises viennent de ont formé un gouvernement.

Dans un premier temps, de Gaulle parlait du gouvernement français en utilisant l'article défini. Celui-ci est remplacé par « un gouvernement », ce qui a pour conséquence de délégitimer celui-ci, en lui refusant la dignité nationale. L'allusion un peu anecdotique à Bordeaux est abandonnée pour : « Les chefs des armées françaises viennent de former un gouvernement pour ». Un tel début laissait présager d'une narration minimale, légèrement moins subversive que la version définitive. Celle-ci s'élabore dans un troisième mouvement, où l'on voit poindre la circonstancielle ainsi qu'une ponctuation forte n'enchaînant plus avec la finale (pour...). Cette dernière décision permettra un intéressant effet de reprise anaphorique avec l'énoncé suivant. Notons enfin que l'ultime correction touche le passé proche (viennent de former un gouvernement) : par le passage au passé composé, l'événement se fixe dans une réalité historique désormais accomplie et avec laquelle (surtout contre laquelle) il faudra agir.

(2) Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

La reprise, par une anaphore, du lexème gouvernement est intéressante car elle ne va pas vers l'économie linguistique attendue qui serait une reprise par « Celui-ci » ou « Ce dernier ». L'anadiplose combinée à un démonstratif accentuent l'aspect ostensif de la désignation : le gouvernement est non seulement pointé du doigt, mais sa légitimité n'est pas établie (ce que pourrait faire un article défini, qui présupposerait que le gouvernement formé est reconnu ; l'article démonstratif permet à de Gaulle de garder la distance).

Le verbe « alléguer » conduit à une interprétation polyphonique de l'argumentation. En effet, on peut dire que plusieurs points de vue sont représentés dans l'enchaînement argumentatif proposé ici :

Point de vue de Pétain 1 :	La défaite de nos armées est réelle
Point de vue de Pétain 2 :	Cette défaite est une cause suffisante pour cesser le combat
Point de vue de Ch. de Gaulle :	Le point de vue 2 est faux

De Gaulle ne réfute pas, du moins ici, le point de vue 1, c'est-à-dire la réalité de la défaite subie, mais sa réfutation porte sur le deuxième point de vue, qui permettra

ensuite de nuancer le premier : si la défaite est réelle, elle n'est pas définitive. En tout état de cause, on trouve dans cette narration, par le biais de la cause alléguée, le germe de la réfutation à venir.

Cette narration en deux énoncés articule certes deux faits historiquement irréfutables, présentés comme neutres, mais la répétition des « armées » met en place une stratégie de dénonciation du pouvoir militaire ; désignation qui se fait par ce que la logique naturelle appellerait sans doute des éclairages – une manière de présenter les faits qui révèle tant la prise de position de l'orateur que la relation qu'il cherche à établir avec l'auditoire. La fusion des domaines militaire et politique permet à de Gaulle de discréditer ce nouveau gouvernement formé de chefs militaires qui ont fait preuve, aux yeux du Général, de leur manque de discernement et de leur inadaptation à la stratégie militaire que l'époque nécessitait. Le 26 juin, de Gaulle se fera plus explicite en affirmant « Si la France n'avait pas cette force mécanique, si elle s'était donné une armée purement défensive, une armée de position, à qui la faute, Monsieur le Maréchal ? ». Leur inaptitude militaire doit discréditer leurs aptitudes politiques. La relation antithétique instaurée dans l'espace étroit de deux phrases contiguës, renforcée par la reprise du même terme « armées », assure cette fonction :

A la tête des armées françaises  
VS  
Alléguant la défaite de nos armées

Dans cette analyse que nous venons de faire, il est important de relever le fait que presque aucune théorie de l'argumentation – ni celle de Stephen Toulmin, ni celle de l'argumentation dans la langue, ni Châim Perelman, ni Douglas Walton, ni Frans van Eemeren et son équipe – ne verrait malice dans ce segment. En revanche, la logique naturelle le ferait, car son analyse en notions primitives, objets de discours et faisceaux serait attentive à cela et sa définition de l'argumentation comprend parfaitement que les énoncés de Charles de Gaulle permettent de bien fonder deux territoires argumentatifs séparés par ce que Marc Angenot appelle une coupure argumentative. Il y a déjà là deux logiques qui s'affrontent, deux Cités qui s'opposent. Le problème est que la majorité des Français estiment aussi qu'il faut cesser le combat.

(3) Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

La mise en évidence d'une concession – dont les différentes étapes du manuscrit montrent l'importance (certes est accompagné de « il est vrai que » ou « il est évident que ») – doit être comprise comme étant la manifestation rhétorique d'une adaptation à l'auditoire ; l'exode des Français sur les routes indique bien le profond sentiment de défaite. Oswald Ducrot souligne les conséquences de la concession sur l'éthos de l'orateur : « Grâce à sa concession, on peut se construire le personnage d'un homme à l'esprit ouvert, capable de prendre en considération le point de vue des autres » (cité par Adam 1990 : 221). Le point de vue des autres – la défaite est définitive – étant partagé par l'immense majorité, de Gaulle n'avait guère le choix. On peut toutefois prolonger l'analyse. Ainsi, « le fait que certes apparaisse plus souvent accompagné que seul aboutit au fait que lorsqu'on lit certes, on attend un renversement [...] » (Adam 1990 : 218-219). Si certes provoque l'attente d'un

renversement, le récipiendaire du discours sait donc que ce qui est présenté à sa suite sera de toute manière le « constituant-argument le plus faible, la cause présentée non-déterminante » (Adam, 1990 : 220). L'attente du « mais » et des arguments décisifs que certes provoque est si forte que l'allocutaire a sans doute tendance d'une part à prêter moins d'attention qu'il ne le devrait aux arguments régis par la concession, et, d'autre part, à mieux mettre en valeur les arguments introduits par un mais ultérieur.

Par ailleurs, il permet d'entrer dans le jeu de l'adversaire pour mieux s'en dissocier et justifiera ainsi la question rhétorique qui s'ensuivra : « La défaite est-elle définitive ? ». La rectification introduite (nous avons été → nous sommes) n'est à cet égard pas innocente. Le passage du passé composé passif au présent passif correspond à la translation entre la pensée pétainiste (temps accompli) et la pensée gaullienne (temps inaccompli). Quant à l'agent du passif, il propose une lecture de la défaite que Pétain n'assume pas.

(4) Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer.

(4) contient une marque de dialogisme, un argument réfuté, qui renvoie à l'argumentation de Pétain telle qu'elle est restituée par de Gaulle. Il faut sans doute y voir une allusion à « Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes » (Pétain 17 juin 1940). Cette divergence dans l'analyse des causes de la défaite est-elle absolument tracée ? Que veut dire Pétain par « ennemi supérieur en armes » si ce n'est la reconnaissance de la puissance des chars et des avions ? Peut-être faut-il considérer que la divergence porte moins sur les causes elles-mêmes que sur le poids respectif de celles-ci. Ainsi, l'appel de Pétain donne un poids équivalent à la question du nombre et des armes alors que de Gaulle minore très largement (l'hyperbole « infiniment plus » l'indique bien) la question du nombre. Cela a pour effet important de simplifier la lecture de la défaite à un seul critère qui sera le seul pivot autour duquel une défaite peut se transformer en victoire : la force mécanique.

(5) Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

La répétition de la même structure clivée dans une figure du parallélisme contribue une fois de plus à fixer la cause de la défaite et la cause de la victoire à venir dans la seule force mécanique. Le renforcement de la responsabilité de la défaite se fait également par le caractère ostensif la construction clivée : de Gaulle pointe les causes de la défaite en excluant dans le même temps une autre interprétation. Le retour en du lexème « chefs » (présent en 1), continue sur la voie de la discréditation ouverte par la narration. La consécution introduite par « au point de » – et supprimée dans la version diffusée – est marquée par un indice d'intensité renforçant la surprise à un degré extrême puisque le lieu métaphorique où les chefs ont été amenés est un lieu innommable, indéchiffrable (« là » ne trouve pas de référent identifiable).

Jusqu'ici, le discours use de trois stratégies : la disqualification latente de l'ethos de l'adversaire – qui n'est pas l'ennemi allemand, mais les « chefs des armées françaises » –, la concession sur le fait irréfutable qui est la victoire allemande sur les

troupes françaises, le recentrement sur une seule et unique cause de la défaite : la force mécanique. De Gaulle offre donc un mélange de logos et une attaque ad personam passant par le mépris à l'égard des chefs. Le pathos est encore absent, mais la période oratoire qui suit va mimétiquement permettre de relever la tête, de sortir de l'accablement qui « submerge ».

(6) Mais le dernier mot est-il dit ? (7) L'espérance doit-elle disparaître ? (8) La défaite est-elle définitive ? (9) Non !

L'effet polyphonique des trois questions posées est certain. Le mais inaugurant (6) implique l'existence d'une conséquence prêtée à autrui : en l'occurrence, il s'agit de l'explicitation du raisonnement prêté à Pétain (Si nous sommes submergés, alors la défaite est définitive). Il est intéressant de noter que de Gaulle préfère passer par un pseudo-dialogue (cette figure de rhétorique est l'anthyphora) plutôt que par des négations. Le mode de l'interrogation permet d'abord d'impliquer l'auditoire dans une réflexion qui semble être en train de s'élaborer, ensuite, cela permet au contradicteur de ne pas imposer frontalement un point de vue contraire, mais de montrer le cheminement qui a présidé à l'énonciation du point de vue contraire : je me suis posé ces questions pour y répondre par la négative, je vous invite à faire de même. En outre, d'un point de vue argumentatif, cela permet de contrevenir à la vraisemblance du raisonnement de Pétain. De Gaulle admet la prémisse (nous sommes submergés), mais réfute la conclusion qu'il prête au gouvernement Pétain (la défaite est définitive). De fait, la submersion est un état passager, n'impliquant pas forcément la noyade. On voit donc que la mise en scène discursive, la schématisation, permet d'éclairer la réalité tangible en transformant le fait d'être vaincu en fait d'être submergé.

(10) Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France.

Tous les historiens citent le passage des Mémoires de guerre dans lequel de Gaulle affirme n'être rien : « A mes côtés, pas l'ombre d'une force, ni d'une organisation. En France, aucun répondant et aucune notoriété. A l'étranger, ni crédit, ni justification » (1954 : 70). Dans de telles conditions, on mesure bien que l'ethos du Général n'est pas un appui suffisant pour assurer l'adhésion de l'auditoire. C'est sans doute en raison de la perception qu'il est pour beaucoup un inconnu que de Gaulle renoncera – au dernier moment, car le manuscrit ne porte pas trace de correction – à ce qu'il avait pourtant prévu de dire : « L'homme qui vous parle avait, vous le savez, annoncé cette révolution de l'art militaire dont nous sommes les victimes. Il ne fut pas écouté ». Sans doute a-t-il mesuré tout ce que l'incise avait de rhétorique. Toujours est-il que la formule choisie, pour obscure qu'elle soit (que signifie parler en connaissance de cause ?), met au premier plan l'objectif supérieur de l'honneur de la patrie à sauver au détriment de la figure de l'expert dont on ne cherche pas à justifier le statut : l'appel à la croyance suffit. Il reste que le pathos qui précédait par la répétition des question et l'énoncé monorhème exclamatif « non ! » se combine maintenant avec l'ethos pour préparer la contre-argumentation. Certes, l'ethos est de peu de poids car de Gaulle est quasiment inconnu, mais il permet l'apparition d'une incarnation experte (« connaissance de cause ») et animée de passion (« Non ! »).

Dans une analyse polyphonique classique, le point de vue « rien n'est perdu », une négation, est sous-tendu par un point de vue contraire (tout est perdu) qui est

évidemment attribuable à l'attitude du gouvernement français. Au-delà de cette évidence, le degré de polarisation du débat qui se manifeste par le jeu de la polyphonie est frappant. Les territoires rhétoriques apparaissent clairement déterminés et la possibilité que les conditions de l'armistice puissent être refusées car contraires à l'honneur ne peut se faire jour sous la charge des termes défaitistes et le point de vue implicite contenu dans « rien n'est perdu ».

(11) Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Cet énoncé central, divisé en deux fois neuf syllabes, est au cœur de l'argumentation gaullienne. Vaincus, fin du premier segment de neuf syllabes, fait écho à « victoire », fin de l'énoncé – là aussi une forme d'éclairage qui présente un degré d'évidence plus fort que la modalité du pouvoir qui réduit la puissance de la prédiction. Il y a là comme une espérance rationnelle et mesurée (peuvent faire venir) et un élan passionnel inscrit dans la figure rhétorique binaire opposant vaincus à victoire. L'argumentation tourne autour d'un pivot unique : les moyens de la force mécanique. La symétrie est également accentuée par une expression légèrement pléonastique : « mêmes » est ainsi dénué de fondement – « les moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire » présuppose en effet que les moyens utilisés sont identiques. Outre qu'il instaure une régularité d'une période oratoire binaire en 9/9, « mêmes » souligne la puissance de la force mécanique dans cette guerre comme étant le seul critère décisif – c'est donc aussi un éclairage accompagnant le raisonnement. D'un point de vue strictement et classiquement argumentatif, cet énoncé constitue clairement la proposition, l'opinion qui sera défendue et reprise ultérieurement en conclusion : « Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure ». Le parallélisme entre ces deux énoncés comme la présence du verbe vaincre (cf. vaincus et victoire) ne sont évidemment pas innocents : l'argumentation se déploie entre deux bornes clairement délimitées.

(12) Car la France n'est pas seule. (13) Elle n'est pas seule. (14) Elle n'est pas seule.

Polyphoniquement, l'énoncé indique la présence d'un point de vue extérieur « la France est seule » contre lequel de Gaulle combat. Ce point de vue est sans nul doute attribuable à Pétain, mais il constitue vraisemblablement beaucoup plus qu'une objection à la seule personne de Pétain. La répétition mise en œuvre vise à obtenir l'adhésion d'une population entière. Il faut plutôt voir ici une confrontation par rapport à l'auditoire, qui est justement rendue par la figure de la répétition. De Gaulle se démarque d'une population qui n'aspire qu'à la fin des combats et qui, de ce fait, tend à oublier que la France n'est effectivement pas seule. Le manuscrit montre une fois de plus que l'enjeu se situe là : après une première phase où de Gaulle enchaînait « la France n'est pas seule » par « Elle peut faire bloc », il s'interrompt pour introduire cette célèbre répétition qui joue un rôle rhétorique massif. D'une part, l'évident appel au pathos visant à restaurer l'espoir dans la débandade, à briser la pensée trop commune de la défaite définitive. D'autre part, la répétition est apte à modifier la représentation de l'orateur. L'ethos est donc aussi en jeu par ce cri – appelons-le ainsi – cette profession de foi, qui n'est pas éteignable par le seul énoncé (25). On peut dire de cette répétition, une antépiphore, que de Gaulle s'engage ici « corps et âme » en révélant la raison qui le pousse à croire encore.

(15) Elle a un vaste Empire derrière elle. (16) Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. (17) Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.

La progression spatiale (Empire français, Empire britannique et Etats-Unis) soulignée par l'effet énumératif de la répétition (elle a, elle peut, elle peut) permet vraisemblablement d'introduire une modification du cadre de référence : on ne parle plus de la patrie, mais du monde. La question de l'Empire français et de son soutien possible à la France Libre est chère à de Gaulle. Une conversation entre le général Weygand et de Gaulle – dont on ne sait trop si elle est authentique – aurait fait dire à Weygand que l'Empire, c'est un enfantillage. Il semble clair en tous cas qu'il y a une ligne de fracture entre une vision métropolitaine de la guerre et une vision globale. La question de l'Empire britannique est plus délicate à gérer : à ce moment, l'Angleterre ne paraît pas inexpugnable et si son statut insulaire semble la protéger pour le moment, beaucoup de hauts gradés français ne croient guère à une résistance sur le long terme de l'île. Enfin, le soutien américain en matière de technologie repose aussi sur le pari que les Etats-Unis s'engagent beaucoup plus dans le conflit.

Outre une spatialité de plus en plus large, les arguments avancés par de Gaulle montre l'importance donnée à l'expression « faire bloc ». De Gaulle lie d'abord la France à son Empire (« derrière elle »), puis cette grande France à l'Angleterre, enfin la France et l'Angleterre avec les Etats-Unis. Il y a donc une sorte de progression en cercles concentriques qui vise à se défaire de l'image d'une France abandonnée. L'hyperbole de (17), mise en valeur par un léger effet d'allitération (*sans limites l'immense*), renforce l'idée que le secours viendra d'ailleurs et qu'il est disponible à profusion.

(18) Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. (19) Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. (20) Cette guerre est une guerre mondiale.

Cette période ternaire reformulatrice prépare la fin de la partie argumentative (« Le destin du monde est là »). A nouveau, les négations font entendre polyphoniquement la voix de l'argumentation défaitiste. (18) et (19) doivent être compris comme une manière de dire inadéquate et l'énoncé reformulé (20) comme conforme à une autre logique, prise en charge par l'énonciateur. Changer le cadre de référence apparaît comme crucial ne serait-ce que si on en juge la répétition.

Le manuscrit indique qu'après avoir écrit «territoire de notre malheureux pays », de Gaulle a opté pour « territoire malheureux de notre pays », ce déplacement de l'adjectif épithète mérite qu'on s'y arrête. Le pays est une marque identitaire plus forte que le territoire : on pourrait considérer le pays comme une synecdoque par rapport à ses habitants. De la sorte, l'émotion se renforce – d'autant plus que l'antéposition de l'adjectif épithète introduit une forme de figement, d'essentialisation du pays – mais la puissance du contre-discours par rapport à l'appel du Pétain diminue : en effet, le parallélisme avec les « malheureux réfugiés » dont parle Pétain se fait soudain plus étroit. En disant « territoire malheureux », de Gaulle oriente moins le regard vers les gens que vers l'intégrité territoriale du pays brisée par l'avancée des Allemands. L'Appel du 18 juin, à l'inverse exact du discours de Pétain joue plus sur une adhésion à une idée qu'une adhésion à une personne et s'abîme moins dans la complaisance avec les sentiments sans pour autant nier ceux-ci. Si,

dans un geste christique évident, Pétain fait le don de sa personne, c'est qu'il s'appuie sur l'affection des armées, l'appui des anciens combattants et la confiance du peuple : le vainqueur de Verdun se légitime par les émotions qu'il suscite et qui le portent au pouvoir. Il est intéressant de constater par ailleurs qu'à cette démonstration du pouvoir succède un amoncellement de marques émotionnelles: « En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes ». A l'inverse, de Gaulle, que ce soit de par sa nature ou de par une stratégie discursive, se refuse au sentimentalisme ou au sensationnel.

(21) Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis.

Le retour d'une structure concessive – moins marquée que la précédente et que le manuscrit ne laissait entendre d'abord – est une fois de plus articulée sur une négation qui montre que ce discours est avant tout un contre-discours. L'incise « dans l'univers » a une place syntaxique importante : au-delà de l'hyperbole de l'univers, il s'agit toujours d'appuyer l'idée d'une modification du cadre de référence, qui implique aussi la possibilité d'avoir les moyens de renverser la situation. La répétition du déterminant qualificatif « tous les » permet d'ailleurs d'invalider le poids des concessions introduites.

Si la réfutation de l'argumentation pétainiste est exemplaire, l'argumentation visant à convaincre de la victoire s'appuie, par la force des choses, sur des paramètres plus fragiles. Un indice de cette fragilité est la répétition d'une information temporelle vague : « un jour » (11 et 21). On se projette dans un futur vague et lointain, qui révèle que la victoire imaginée par de Gaulle tient plus encore de l'idée, soumise à des aléas, qu'à un véritable projet. De la même manière, qu'il existe tous « les moyens nécessaires » n'implique aucunement que la France pourra les mobiliser à temps et efficacement. Pourtant, on glissera subrepticement de l'incertitude (cf. « peuvent faire venir la victoire ») à l'expression de la certitude (cf. infra « pourrons vaincre »).

(22) Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure.

La construction de ces deux énoncés est marquée par une tension entre parallélisme et antagonisme :

Foudroyés	aujourd'hui	
		par la force mécanique
Nous pourrons vaincre	dans l'avenir	
		par une force mécanique supérieure

La répétition de « force mécanique » met en relief, d'une part, l'antithèse entre « foudroyés » et « nous pourrons vaincre » et, d'autre part, entre « aujourd'hui » et « dans l'avenir ». Le reliquat de cette structure en parallèle fait émerger en fin de

parcours l'adjectif « supérieure », ce qui met en relief le centre de symétrie de l'argumentation gaullienne : la force mécanique comme seule issue pour une victoire future. Cet énoncé est en outre une reformulation de la proposition déjà établie en (11) comme l'indique aussi bien la reprise du champ lexical de la victoire que la structure antithétique de la période. L'emploi du futur simple implique une forme de promesse, légèrement atténuée ici par la modalité du pouvoir.

Le pronom « nous » montre l'émergence du mouvement de résistance qui se manifesterait clairement par l'appel qui suit. Il est aussi le signal de l'inclusion de l'auditoire dans le discours alors que celui-ci était plutôt un autre à convaincre, comme l'indiquait la répétition de « La France n'est pas seule ».

(23) Le destin du monde est là.

L'intertexte joue ici un rôle fondamental. On trouve en effet dans l'Appel de Pétain une expression semblable : « le destin de la patrie ». Cet écho direct est bien évidemment une éclatante confirmation de l'effort de recadrage entrepris par la partie argumentative gaullienne, de la différence entre la vision étriquée du gouvernement Pétain et la vision gaullienne qui s'emploie à sortir des limites hexagonales.

#### **4. En conclusion : l'analyse rhétorique parente de la logique naturelle**

Cette analyse de l'argumentation gaullienne avant l'appel proprement dit (le texte complet est analysé dans Herman 2008) me permet de revenir sur les points communs – nombreux à mon sens – entre logique naturelle et analyse rhétorique des discours. Et faire écho à l'idée exprimée par Jean-Blaise Grize : « il en découle que logique naturelle, analyse du discours, et linguistique textuelle sont intimement liées bien que distinctes et même complémentaires » (2004b : 24).

D'abord, l'idée que l'on persuade moins par une argumentation que par une mise en scène discursive, une schématisation. Je parle volontiers de territoire pour faire écho à la Cité aristotélicienne, en insistant sur l'ensemble de la « théâtralité » discursive – le décor, les personnages, les récits et les éclairages. L'Appel du 18 juin présente au final une argumentation très fragile, spéculative, aléatoire, fondée sur des convictions intimes (la participation des Etats-Unis, ses capacités de production en matière d'armement, la résistance anglaise, la force des alliances, l'appui des colonies) qui sont loin d'être assurées. En revanche, il est présentée une vision du monde qui est essentiellement une contre-proposition à la vision, limitée à la patrie, du Maréchal Pétain. De la sorte, on peut dire que l'on offre à l'auditoire, dont la présence discursive est palpable, des raisons de croire à une thèse, des valeurs de croyance, bien plus que des valeurs de vérité pour reprendre une distinction qui inaugure « Logique naturelle et communications ». Il s'agit de « donner à voir [...] des représentations vraisemblables, c'est-à-dire de manipuler des valeurs de croyance » (Grize 1996 :26).

Il y a ensuite un attachement évident à dépasser la théorie classique de l'argumentation qui se fonde encore beaucoup sur le modèle syllogistique qu'il conviendrait de restituer. En logique informelle par exemple, on présente une série de techniques pour retrouver des prémisses manquantes. C'est louable en soi, voire nécessaire de restituer par exemple ce que Jean-Blaise Grize appelle des principes et Christian Plantin des lois de passage, mais il est révélateur de considérer ces

éléments comme des manques, comme si la schématisation n'était pas auto-suffisante alors qu'on vient de montrer qu'elle propose peut-être plus que ce qui est restituable sous une forme argumentative classique. Rappelons que si on prend les deux premières phrases de l'Appel, on pourrait naïvement penser qu'il s'agit de narrer les faits qui justifient la prise de parole, comme toute bonne narratio. L'analyse montre pourtant, et c'est bien la même qu'a faite le Foreign Office anglais en censurant ces phrases, que les contenus proposés conduisaient à faire passer la nomination de Pétain comme une forme de coup d'Etat militaire illégitime. L'argumentation vue par la logique naturelle n'est pas « une simple suite d'arguments » (Grize 2004b : 24) mais « vise à modifier les représentations et les jugements de son destinataire » (ibid.).

Enfin, on retrouve constamment dans l'analyse le postulat du dialogisme, puisque la comparaison avec l'Appel de Pétain la veille, mais aussi avec les versions manuscrites de l'Appel, ne cessent d'alimenter le parcours herméneutique. On retrouve le postulat de la situation d'interlocution avec par exemple la suppression dans la version manuscrite de « vous le savez » parce que précisément de Gaulle est peu connu de son auditoire le 18 juin. On retrouve le postulat des représentations, puisque tout le discours se construit contre des représentations majoritaires de la situation « tout est perdu ». On retrouve le postulat des préconstruits culturels avec l'impact que l'on découvre alors de la force mécanique blindée qui a fait tomber en miettes le préconstruit culturel de la défense territoriale lisible à travers la ligne Maginot. On retrouve aussi le postulat de la construction des objets, le destin de la patrie, le destin du monde, ce que signifie une alliance, à quoi voit-on qu'un combat est perdu etc.

En somme, si j'utilise assez intensivement les catégories rhétoriques (encore que l'usage a été assez discret dans l'analyse de l'Appel du 18 juin), si mon approche des textes est fondamentalement ancrée dans la linguistique textuelle et l'analyse des discours, la filiation intellectuelle avec la logique naturelle est nette même si cette dernière a ses outils propres tout comme mon approche les siens. Il n'est pas inutile de rappeler que la logique naturelle avoue sans honte avoir plus trouvé ses sources d'inspiration dans la linguistique de Pêcheux et de Culioli que dans la logique booléenne. Elle s'est aussi ouverte, on le sait, à des dimensions psycho-sociales. Normal pour le disciple de Jean Piaget qu'a été Jean-Blaise Grize, mais pas évident alors que le cloisonnement disciplinaire reste une norme institutionnelle.

### Références bibliographiques

- ADAM J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle*. Bruxelles : Mardaga.
- ANGENOT M. (2008). *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*. Paris : 1001 nuits.
- DANBLON E. (2002). *Rhétorique et rationalité*. Ed. de l'Université Libre de Bruxelles.
- DOMINICY M. et FRÉDÉRIC, M. (2001). *La mise en scène des valeurs*. Paris – Lausanne : Delachaux & Niestlé.
- DE GAULLE Ch. (1946/1970). *Discours et messages, T. 1 : pendant la guerre juin 1940 – janvier 1946*. Paris : Plon.
- DE GAULLE Ch. (1954). *Mémoires de guerre, T. 1 : L'appel*. Paris : Plon.

- GRIZE J.-B. (1982). *De la logique à l'argumentation*. Genève : Droz.
- GRIZE J.-B. (1990). *Logique et langage*. Gap : Ophrys.
- GRIZE J.-B. (1992). *Un signe parmi d'autres*. Hauterive : Gilles Attinger
- GRIZE J.-B. (1996). *Logique naturelle et communications*. Paris : PUF, coll. Psychologie sociale.
- GRIZE J.-B. (2004a). Le point de vue de la logique naturelle : démontrer, prouver, argumenter. In M. Doury et S. Moirand (éds), *L'argumentation aujourd'hui*. Paris : Sorbonne Nouvelle, 35-44.
- GRIZE J.-B. (2004b). Argumentation et logique naturelle. In J.-M. Adam, J.-B. Grize & M.A. Bouacha (éds), *Textes et discours : catégories pour l'analyse*. Editions Universitaires de Dijon, 23-27.
- HERMAN T. (2005). L'analyse de l'ethos oratoire. In Ph. Lane (éd.), *Des discours aux textes : modèles d'analyse*. Presses Universitaires de Rouen et du Havre, coll Dyalang.
- HERMAN T. (2008). *Au fil des discours, Charles de Gaulle, 1940-1945*. Limoges : Lambert-Lucas.
- MAINGUENEAU D. (1995). Présentation. *Langages*, n°117, « Les analyses du discours en France », 5-12.
- MEYER M (éd.) (1999). *Histoire de la rhétorique des Grecs à nos jours*. Paris : Le Livre de Poche, Essais.
- PERELMAN C. & OLBRECHTS-TYTECA L. (1958). *Le traité de l'argumentation*. Bruxelles : éd. Universitaires.
- PETAINE **Erreur ! Signet non défini.** Ph. (1989). *Discours aux Français*. Paris : Albin Michel.
- PLANTIN, Chr. (1990). *Essais sur l'argumentation*. Paris : Kimé.
- RASTIER F. (1994). Tropes et sémantique linguistique. *Langue française*, n°101, 80-102.
- SALANSKIS J.-M., RASTIER, F., SCHEPS, R. (éds) (1997). *Herméneutique: textes, sciences*. Paris : Presses Universitaires de France